



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 28 novembre 2018 — Vol. 45 N° 2

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

2018

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 28 novembre 2018 — Vol. 45 N° 2

Table des matières

Allocution d'ouverture Le Lieutenant-gouverneur	13
Affaires du jour	
Affaires prioritaires	
Discours d'ouverture	14
M. François Legault	14
Motion proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement	21
Ajournement	21

Le mercredi 28 novembre 2018 — Vol. 45 N° 2

(Quinze heures cinq minutes)

Le Président : Mmes, MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants.
Merci.

Mmes, MM. les députés, nous allons accueillir le lieutenant-gouverneur. Je vous prie de bien vouloir demeurer à vos places jusqu'à son arrivée, s'il vous plaît.

Des voix : ...

Le Président : Mmes, MM. les députés, vous êtes priés de vous lever pour accueillir le lieutenant-gouverneur.

Mme Durepos (Catherine) : Mmes et MM. les députés, Son Honneur le lieutenant-gouverneur du Québec.

Allocution d'ouverture

Le Lieutenant-gouverneur

Le Lieutenant-gouverneur : Veuillez vous asseoir. Merci.

M. le Président de l'Assemblée nationale, M. le premier ministre, M. le chef de l'opposition officielle, M. le chef du second groupe d'opposition, Mme la chef du troisième groupe d'opposition, Mmes et MM. les ministres, Mmes et MM. les députés, distingués invités, nous sommes aujourd'hui rassemblés dans cette Chambre pour ouvrir un nouveau chapitre de notre vie démocratique et parlementaire.

Je voudrais tout d'abord féliciter l'ensemble des députés de cette 42^e législature, tant les nouvelles et nouveaux élus que celles et ceux qui ont été réélus. Les citoyennes et les citoyens du Québec ont fait le choix de vous accorder leur confiance. Il s'agit là d'un grand honneur qui vous est conféré. La chance nous est donnée à tous, à nous, citoyennes et citoyens, de pouvoir élire nos représentantes et nos représentants appelés à siéger au sein de l'Assemblée nationale en vue d'y oeuvrer au mieux-être de notre société, et ce, dans le cadre d'une société libre et démocratique. Vous êtes justement ces représentantes et ces représentants conviés à légiférer en vue de bâtir un Québec inclusif et ouvert à toutes et à tous. Mais le mandat qui vous est confié comporte de grandes responsabilités. Vous devrez répondre à de nombreux défis, mais j'ai la certitude que vous saurez les relever avec grandeur et dignité.

• (15 h 10) •

Nous célébrions récemment le 225^e anniversaire du parlementarisme au Québec. L'histoire de notre parlementarisme a été parfois tumultueuse, mais il ne faut jamais oublier les luttes constantes et ardues qu'ont livrées, au cours du XIX^e siècle, les députés de la Chambre d'assemblée pour bâtir un État moderne et démocratique. Voilà un immense privilège qu'ils nous ont légué. Nous devons être fiers de cet héritage, nous avons un devoir de mémoire.

Le scrutin du 1^{er} octobre dernier a donné lieu à l'élection d'un nombre record de femmes à l'Assemblée nationale. Quelques jours plus tard, le nouveau gouvernement a formé un conseil des ministres paritaire. Nous devons nous en réjouir et être fiers de cette avancée, bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour intéresser un plus grand nombre de femmes à la politique active. L'effort de tous les partis politiques ainsi que la forte volonté des Québécoises et des Québécois méritent d'être salués en ce domaine.

Dans cette Chambre siégeront de nombreuses et de nombreux nouveaux élus. Je leur souhaite la bienvenue et beaucoup de succès dans leurs nouvelles fonctions.

Je salue et félicite M. François Legault pour sa nouvelle fonction de premier ministre. Sachez, M. Legault, M. le premier ministre, que vous pourrez toujours compter sur ma pleine et entière collaboration dans l'accomplissement de l'important mandat qui vous a été confié.

J'offre pareillement mes hommages et mes salutations à M. Pierre Arcand, chef de l'opposition officielle, à M. Pascal Bérubé, chef du second groupe d'opposition, et à Mme Manon Massé, chef du troisième groupe d'opposition.

Le rôle de l'opposition a toujours été identifié au maintien d'une société libre et démocratique. Les électrices et les électeurs du Québec ont choisi d'élire une opposition multiple, avec trois partis d'opposition disposant d'au moins 10 sièges et partageant des vues politiques distinctes et différentes. Certains y verront le reflet d'une société québécoise de plus en plus pluraliste, mais nous devons aussi y voir l'occasion d'enrichir nos débats. En effet, sans votre concours, les idées apportées aux débats parlementaires ne seraient pas les germes féconds d'une société moderne désireuse de justice et de progrès, et une telle société ne pourrait s'épanouir.

L'électorat a clairement exprimé, à l'occasion des dernières élections, sa volonté de porter au pouvoir un parti qui n'avait jamais formé le gouvernement auparavant. C'est la première fois que les Québécoises et Québécois se tournent vers une option nouvelle depuis 1976. Cela mérite d'être souligné. Cet événement historique arrive alors que le Québec fait face à des défis importants, bien qu'il jouisse aussi d'occasions exceptionnelles.

Le Québec bénéficie d'une bonne situation économique et dispose, croyons-nous, de moyens appropriés pour se tourner avec optimisme vers le futur. Nous devons toutefois nous assurer que l'ensemble du peuple du Québec puisse en tirer profit.

Gouverner et légiférer ne sont pas une mince tâche, et le gouvernement trouvera certainement sur son chemin de nombreux choix politiques qui s'entrechoquent, s'entrecroisent et s'opposent. Mais une réalité s'impose : l'intérêt et les

préoccupations des Québécoises et des Québécois doivent constamment être au centre des décisions qui seront prises. Cela doit se faire avec intégrité, humanité et compassion. Le gouvernement en est pleinement conscient, j'en suis assuré, et je laisserai, dans un instant, au premier ministre le soin de préciser ces priorités.

Les Québécoises et les Québécois ont choisi de se doter d'un gouvernement majoritaire. Ses membres disposent dès lors d'une certaine liberté d'action pour réaliser les politiques et les changements qu'ils désirent apporter à l'État. Cette liberté d'action n'est toutefois pas absolue. La confrontation des idées est la base fondamentale sur laquelle s'appuie toute démocratie, notre démocratie. Nous ne pouvons donc que nous réjouir qu'une variété de points de vue sauront et pourront s'exprimer dans cette législature.

La volonté des Québécoises et des Québécois de se donner une opposition multiple, comme je le soulignais antérieurement, constitue une occasion d'enrichir les nombreux débats à venir dans cette Assemblée. Ces débats, cependant, exigent le respect de l'opinion contraire, la courtoisie dans le questionnement. Nous devons tous, qui que nous soyons, quelles que soient nos allégeances politiques, respecter ces hommes et ces femmes qui, conscients de leurs devoirs sociaux, consacrent une partie de leur vie au service public. Vous êtes ces représentants et représentantes. Leurs politiques peuvent être opposées, leurs approches différentes, mais le but de leur engagement vise l'intérêt supérieur de la nation. Votre dévouement et vos efforts, Mmes et MM. les députés, méritent mon appréciation et le respect de tous. Vous exercez une grande et noble fonction. Soyez-en fiers. Quelle que soit la hauteur de cette attente, je suis sûr que vous le réaliserez, que les électrices et les électeurs ont placé justement cette attente en vous. Veuillez constamment vous assurer que les voix de tous les citoyens et citoyennes du Québec continuent et puissent être entendues.

En terminant, je désire à nouveau vous souhaiter tout le succès désiré dans les fonctions que vous assumerez durant cette législature. Beaucoup de travail s'annonce, mais j'ai la sincère conviction que vous saurez y faire face avec grandeur et dévouement. Le peuple a placé sa confiance en vous; j'ai confiance que vous saurez y répondre.

• (15 h 20) •

Bonne session et bon travail au cours de cette 42e législature à vous toutes et à vous tous. Merci de votre attention.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Discours d'ouverture

Le Président : Mmes, MM. les députés, bien, j'invite maintenant le premier ministre à prononcer le discours d'ouverture de cette première session de la 42e législature. M. le premier ministre, la parole est à vous.

(Applaudissements)

Le Président : Un petit rappel, si vous me le permettez. Les règlements font en sorte que, dans les tribunes, on ne peut pas applaudir. Je vous le rappelle.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, M. le chef de l'opposition officielle, M. le chef du deuxième groupe d'opposition, Mme la chef du troisième groupe d'opposition, distingués invités, chers Québécois. J'aimerais d'abord commencer ce discours inaugural en vous félicitant encore, M. le Président, pour votre élection. Je suis convaincu que vous allez vous acquitter de vos fonctions avec brio, et vous pouvez compter sur le gouvernement pour vous appuyer dans ces responsabilités.

Je profite aussi de l'occasion pour féliciter les 124 députés qui ont été élus à l'Assemblée nationale du Québec. C'est un grand honneur, c'est un privilège de représenter les Québécois dans ce Parlement, un Parlement qui est riche d'une longue histoire.

Et, oui, on doit être fiers de notre histoire, l'histoire d'une nation qui s'est construite dans l'adversité mais aussi dans l'ouverture et le respect. Bien sûr, les Premières Nations et les Inuits ont d'abord découvert et occupé ce territoire. On ne doit jamais l'oublier. J'ai d'ailleurs rapidement rencontré plusieurs de leurs représentants et j'ai bien l'intention de travailler ensemble à développer, pour le bien commun de nos... à développer le Québec, pardon, pour le bien commun de nos nations respectives.

J'ai eu la chance, dernièrement, de visiter un site, un nouveau site archéologique ici, dans le Vieux-Québec, qui remonte à 325 ans, donc qui remonte à la Nouvelle-France. Notre nation est l'héritière d'une grande histoire. On est les descendants de gens audacieux qui ont traversé l'Atlantique pour construire ce qui est devenu le Québec moderne. Nos ancêtres ont exploré tout le continent. On retrouve des traces de nos ancêtres partout au Canada, aux États-Unis. D'ailleurs, plus de la moitié des États américains ont été découverts ou explorés par des Français ou par ce qu'on appelait des Canadiens français.

Donc, il en a fallu, de l'audace pour bâtir ce qui est aujourd'hui devenu une nation francophone en Amérique. C'est cette audace qui doit nous inspirer. C'est cette audace qui pousse des entrepreneurs à démarrer des entreprises à partir de rien, c'est cette audace qui pousse des athlètes comme Isabelle à aller gagner des médailles olympiques, c'est cette audace qui pousse des chercheurs à aller faire continuellement de nouvelles découvertes.

Et, si je devais identifier l'adversaire du gouvernement, bien, ça serait la peur. La peur de se tromper, la peur de ne pas être capable, la peur du changement. La peur, c'est le contraire de l'audace. Et, comme l'avait dit le président Roosevelt

dans un moment, dans un contexte qui était pas mal plus dramatique : La seule chose dont on doit avoir peur, c'est la peur elle-même.

To our fellow Anglo-Quebeckers, I want to say again our will to define our common future together. Your historical community is an enrichment for Québec in many regions. We are proud to protect your historical rights and we will keep on doing just that.

On doit aussi être conscients d'être les héritiers d'une riche histoire parlementaire. Dans les dernières semaines, on a malheureusement perdu trois de nos prédécesseurs : Mme Lise Payette, M. Bernard Landry et M. Jean Bienvenue. Les effets bénéfiques de leurs réalisations se font sentir encore aujourd'hui. Il y a des membres des familles qui sont ici, je veux les saluer.

Donc, Lise Payette, Bernard Landry et Jean Bienvenue peuvent nous servir d'inspiration, et je nous invite à leur rendre hommage par une minute de silence.

• (15 h 27 — 15 h 28) •

M. Legault : M. le Président, en remportant les élections le 1er octobre dernier, la CAQ a marqué l'histoire en mettant fin à 50 ans d'alternance entre les gouvernements du Parti libéral et du Parti québécois. Cette époque d'affrontements entre souverainistes et fédéralistes a marqué toute une génération. Le nouveau gouvernement prône un nationalisme rassembleur dont l'objectif est d'assurer le développement économique de la nation québécoise à l'intérieur du Canada, tout en défendant avec fierté son autonomie, sa langue, ses valeurs et sa culture.

L'arrivée du gouvernement marque un autre changement fondamental. On va mettre fin aux nominations partisans. Cette pratique, qui a eu cours pendant des décennies, a ébranlé la confiance des Québécois. Les centaines de nominations effectuées sur la seule base de l'appartenance d'un parti politique ont démotivé les fonctionnaires de carrière et ont affaibli l'État québécois. Désormais, c'est la compétence qui devient le critère fondamental. La nomination de Mme Jacynthe Côté, ex-présidente d'Alcan, à la présidence du conseil d'administration d'Hydro-Québec illustre parfaitement ce principe. Même chose pour les dirigeants de l'UPAC, de la Sûreté du Québec et de la direction des poursuites criminelles et pénales qui vont être dorénavant nommés aux deux tiers des voix de cette Assemblée nationale. De cette façon, ses dirigeants vont avoir une indépendance pleine et entière, aussi bien dans les faits qu'en apparence. Il s'agit de mettre la méfiance derrière nous et de ramener la confiance. Ce sera d'ailleurs le projet de loi n° 1 du nouveau gouvernement.

M. le Président, aucun État moderne ne peut réussir sans une fonction publique compétente, motivée, efficace. Comme je l'ai mentionné, les nominations politiques ont miné la motivation des membres du secteur public dans les réseaux de la santé et de l'éducation. Les réformes successives, l'instabilité budgétaire ont ébranlé les professionnels. Les méthodes de gestion trop rigides, la lourdeur administrative sont démoralisantes pour les employés et nuisent à l'efficacité gouvernementale. On doit renverser cette tendance. Je suis convaincu que les employés de l'État veulent mettre leurs compétences au service des Québécois avec dévouement, avec professionnalisme. Donc, le gouvernement a la responsabilité de libérer les forces du secteur public en modernisant sa gestion — je regarde le président du Conseil du trésor — et en éliminant les lourdeurs administratives. C'est important qu'on comprenne aussi que c'est la responsabilité du gouvernement d'aller chercher l'adhésion des employés du secteur public.

• (15 h 30) •

Un autre gros changement va venir de l'approche du nouveau gouvernement. Je suis déterminé à ne pas gouverner pour les groupes de pression, que ce soit patronal, syndical ou autre. Je vais gouverner avec notre équipe, avec toute l'Assemblée nationale, pour tous les Québécois, en particulier pour les familles et les aînés. Le nouveau gouvernement, donc, ne va pas être le gouvernement d'un groupe ou d'une idéologie. Le nouveau gouvernement va être le gouvernement des Québécois, le gouvernement de... votre gouvernement, pardon.

Qu'est-ce que ça veut dire concrètement? Ça veut dire que le gouvernement doit continuellement avoir en tête de travailler pour le monde. Ça veut dire qu'en éducation on travaille pour les enfants, les élèves. Ça veut dire qu'en santé on travaille pour les malades. Et je veux inviter tous les ministres et tous les employés de l'État à être à l'écoute des besoins des gens et, en tout temps, à agir avec humanité. C'est important de le faire.

Un autre grand changement se trouve dans la composition de cette Assemblée. Il y a un élément qui tranche radicalement avec le passé. C'est le nombre sans précédent de femmes parmi nous. 53 femmes ont été élues aux dernières élections. C'est le plus grand nombre de l'histoire. On doit tous applaudir cette grande avancée. Cette longue marche vers la parité hommes-femmes est une responsabilité de tous les partis et de chacun d'entre nous. J'en profite donc pour saluer les efforts de tous chez nous; on va penser à Lise, entre autres, mais tout le monde qui nous a aidés à recruter des candidates. On a fait, de notre côté, élire 28 femmes. C'est le plus grand nombre de l'histoire pour un gouvernement. Je suis fier de ce résultat, mais, en même temps, je suis conscient du chemin qu'il reste à parcourir.

C'est aussi avec ce constat en tête que j'ai nommé un conseil des ministres composé d'un nombre égal de femmes et d'hommes. Je tenais à envoyer un signal fort à l'Assemblée nationale, à l'ensemble du gouvernement, mais aussi à toute la société québécoise. L'objectif qu'on doit poursuivre, c'est que la parité devienne tout simplement une chose normale au Québec.

Les grandes priorités du gouvernement sont claires. Je les ai répétées pendant des semaines. On n'a pas changé ces trois priorités : l'éducation, l'économie et la santé.

La première grande priorité que je vais aborder, c'est l'éducation. Pour la première fois depuis les années 60, l'éducation va être la première priorité du gouvernement. Et notre grande ambition, ce n'est rien de moins que de donner à chaque enfant tous les outils pour aller au bout de son potentiel.

Je suis convaincu que, tous partis confondus, on peut partager cette noble ambition. Évidemment, on va avoir des débats sur les moyens à prendre, mais je nous invite à ne pas perdre de vue l'objectif. L'éducation, c'est l'avenir de la nation québécoise. C'est par l'éducation que le Québec a fait son rattrapage dans les années 60. C'est par l'éducation qu'on va relever d'abord les défis qui nous attendent dans les prochaines années.

Au cours des dernières années, le système d'éducation a manqué d'amour. Des écoles ont été laissées à l'abandon, des enfants avec des difficultés d'apprentissage ont été laissés à eux-mêmes, et le Québec a pris un sérieux retard en matière de réussite scolaire. L'heure du redressement national en éducation a sonné.

D'abord, je veux saluer les milliers d'enseignants qui ont continué à se dévouer pour nos enfants avec un dévouement qui force l'admiration. Je veux aussi saluer les directions d'école, qui se sont débattues avec les moyens qu'elles avaient, les communautés entières, aussi, qui se sont prises en main pour la réussite. Les défis en éducation sont nombreux, et les efforts qu'on va devoir consentir pour les relever sont importants. On va faire les choses dans l'ordre, mais on va avancer résolument.

Lors de la campagne électorale, on a pris l'engagement d'en finir avec l'instabilité budgétaire en éducation. Cette instabilité a rendu impossible la planification à long terme et a ébranlé tout le réseau.

Notre cadre financier électoral était très clair, et je veux aujourd'hui réitérer cet engagement, qui est également un engagement du ministre des Finances et un engagement du président du Conseil du trésor. Le financement de l'éducation va être en augmentation pour l'ensemble de cette législature. Même si le Québec devait affronter un ralentissement économique, le financement de l'éducation va être protégé. L'avenir de nos enfants, l'avenir du Québec va être protégé. Ça, c'est aussi un autre changement majeur.

La clé pour la réussite de nos jeunes, c'est de dépister le plus tôt possible les difficultés d'apprentissage des enfants et de leur offrir le plus tôt possible des services appropriés. C'est ça, le principal défi qu'on doit relever. Pour le dépistage, pour ce dépistage, le ministre délégué à la Santé, le ministre de l'Éducation et le ministre de la Famille vont devoir travailler ensemble. Et j'ai bon espoir que tous les partis vont y travailler ensemble de façon constructive. Je ne vois pas de grand désaccord politique à ce sujet. Je pense qu'on doit à nos enfants et aux prochaines générations de mettre de côté les intérêts partisans pour réaliser cette grande ambition.

• (15 h 40) •

Pour ce qui est des services à la petite enfance, il y a un débat. Certains nous demandent de choisir entre les CPE et les prématernelles quatre ans. C'est un faux débat. Le gouvernement n'a aucunement l'intention de démanteler ou d'affaiblir le réseau des CPE. Présentement, il y a seulement une petite proportion des enfants de quatre ans qui ont la possibilité de fréquenter un CPE, donc la prématernelle quatre ans qu'on propose, ça va offrir un service à des milliers d'enfants qui n'en ont pas du tout actuellement. Donc, il n'y a pas d'opposition entre les CPE puis les maternelles quatre ans. Au contraire, ce sont deux réseaux complémentaires.

Par ailleurs, pour les enseignants qui sont aux prises avec un nombre important d'élèves en difficulté, ça va être un soulagement. Plus on va s'occuper tôt des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, plus les progrès vont se faire sentir rapidement. Pour les parents aussi, ça va être un soulagement.

J'ai entendu la crainte de certains selon laquelle quatre ans, c'est trop jeune pour envoyer un enfant à l'école. Rassurez-vous, la maternelle quatre ans est fondée sur des techniques adaptées au jeune âge, notamment l'apprentissage par le jeu. Et, en plus, elle ne sera pas obligatoire, donc vous aurez le choix entre le CPE et la maternelle quatre ans.

Et ce que je trouve le plus décevant, c'est d'entendre le discours fataliste. J'en entends certains nous dire : On ne sera pas capables d'offrir des services à tous les enfants de quatre ans d'ici cinq ans, hein? On se donne cinq ans pour faire ça, mais il y en a qui disent : On ne sera pas capables. Je trouve que ce discours manque d'ambition, manque de volonté politique, ça manque d'audace et de fierté.

On va aussi ajouter cinq heures par semaine de présence dans toutes les écoles secondaires. Cette période va être utilisée pour trois types d'activité : les sports, les arts et l'aide aux devoirs. Je suis convaincu que ces activités vont aider nos enfants à mieux réussir. Donc, votre gouvernement a l'ambition d'offrir à chaque enfant la possibilité d'aller au bout de son potentiel. Ce défi, on va le relever avec les enseignants, d'abord en leur offrant la stabilité du financement dont je parlais un peu plus tôt, ensuite en les entourant de professionnels qui vont pouvoir les soutenir et puis en valorisant la profession d'enseignant. Être un enseignant, ça devrait être parmi les emplois les plus prestigieux dans notre société. On va aller de l'avant avec notre engagement de mieux payer les enseignants en début de carrière. Et je compte aussi sur le ministre de l'Éducation, qui est passé par là, pour multiplier les petits gestes qui, au bout du compte, font une grande différence dans le travail quotidien de ceux qui se dévouent pour nos enfants.

Et, pour réussir ce changement, oui, on compte sur nos enseignants, nos directeurs d'école, nos parents. C'est dans les écoles que se vivent les réalités concrètes. Ce sont les équipes-écoles qui sont les mieux placées pour définir les besoins. Donc, les commissions scolaires vont être transformées en centres de services, les élections scolaires et les postes de commissaire vont être abolis. Ça va être les équipes-écoles qui vont prendre les décisions qui les concernent.

Parlant des écoles, des centaines d'écoles ont besoin de rénovations urgentes, donc il va falloir en rénover puis il va falloir aussi en construire, en construire de plus belles. Je ne suis pas réputé pour être un rêveur, mais, sur ce dossier-là, je rêve. Je rêve qu'on ait, au Québec, les plus belles écoles, parce que, oui, je suis convaincu que la beauté contribue à la réussite. La beauté, ça favorise le climat de travail pour les enseignants, puis la beauté, ça donne le goût de l'école aux enfants.

Je n'oublie pas nos collègues, nos universités, qui jouent un rôle très important de formation mais aussi de recherche scientifique. Pour le gouvernement, l'éducation supérieure est aussi un levier pour créer de la richesse, pour les étudiants d'abord mais aussi pour toute la société. J'insiste particulièrement sur l'importance de rapprocher les chercheurs et les entrepreneurs parce qu'en les mettant ensemble on peut innover puis on peut enrichir toute la société.

Dans les années 60, le Québec a donné une forte impulsion à son développement en investissant massivement en éducation. On a fait beaucoup de progrès comme peuple depuis ce temps-là. Il est temps de s'y remettre puis de donner une nouvelle impulsion. L'éducation, c'est le facteur le plus important de bien-être, d'épanouissement, de richesse des individus mais aussi des collectivités. Quand on parle de l'avenir de la nation québécoise, on parle d'abord d'éducation. Donc, je suis très fier de vous confirmer que l'éducation va être la priorité du nouveau gouvernement.

Notre deuxième priorité, ça va être l'économie, l'économie au sens large. Vous le savez, on l'a beaucoup dit, le nombre sans précédent d'entrepreneurs, de gestionnaires, d'anciens dirigeants de grandes entreprises est à un niveau unique dans notre gouvernement. Et, je le sais, tous ces gens veulent enrichir les Québécois, enrichir le Québec. Pas parce que la richesse, c'est une fin en soi, parce que la richesse, c'est comme ça qu'on peut se donner les moyens de nos ambitions, puis on en a des grandes, ambitions.

Augmenter notre niveau de richesse, ça va nous permettre de nous offrir de meilleurs services publics dans tous les domaines : en éducation, en santé, en environnement, dans les infrastructures de transport, en culture. Et augmenter notre niveau de richesse, ça va aussi nous permettre de réduire le fardeau fiscal, qui est beaucoup trop lourd actuellement.

Là aussi, il faut avoir de l'audace. Le nouveau gouvernement est audacieux. Moi, je n'accepte pas que le niveau de richesse au Québec soit moins élevé que celui de nos voisins. J'ai la conviction qu'on est capables de mieux faire, on est capables de rattraper le niveau de richesse de nos voisins. C'est sûr que c'est un objectif à long terme. Ça va prendre quelques décennies, mais il faut commencer quelque part. Il faut se débarrasser de la péréquation, c'est une question d'autonomie, mais aussi une question de fierté.

Quand on parle d'économie au sens large, on va commencer par venir en aide aux Québécois, qui, au cours des dernières années, ont été accablés par des augmentations de taxes et de tarifs de toutes sortes. Je pense, entre autres, aux familles de la classe moyenne, je pense aussi aux retraités à bas revenus. Donc, le gouvernement, oui, va remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois.

• (15 h 50) •

Actuellement, et puis on l'a beaucoup entendu pendant la campagne électorale, il y a beaucoup de pères puis de mères de famille qui travaillent fort, mais qui ont de la misère à arriver à la fin du mois. Et il y a une absurdité dans le régime actuel d'allocations familiales qui fait en sorte que le soutien financier est moins important pour le deuxième, le troisième enfant et les suivants par rapport au deuxième. C'est comme si l'État considérait que ça coûte moins cher avoir un deuxième, un troisième enfant que d'avoir le premier. On va changer cette situation en créant un nouveau programme plus simple, plus logique, plus généreux, et donc les parents vont recevoir des montants plus élevés qu'à l'heure actuelle à partir du deuxième enfant. Et, je le précise, quand on parle des enfants, on parle de tous les enfants et les jeunes de moins de 18 ans. Donc, on va toucher beaucoup de parents.

Donc, on va remettre de l'argent avec les nouvelles allocations aux familles et on va aussi remettre de l'argent dans les poches des familles de la classe moyenne qui ont subi un choc fiscal avec l'augmentation subite, non annoncée, des tarifs de garde. Certains parents ont payé des milliers de dollars de plus. Pourtant, ces familles paient déjà une part importante de l'impôt sur le revenu, ce qui permet de financer les services de garde subventionnés. Donc, d'exiger de ces parents une contribution supplémentaire, c'est injuste, c'est injustifié. On ne doit pas réduire la dette de l'État en endettant les familles. Donc, le nouveau gouvernement va changer ça en abolissant cette contribution injuste et en ramenant le tarif unique des garderies subventionnées pour toutes les familles.

Les familles ont aussi subi des augmentations de taxe scolaire en moyenne de plus de 100 % au cours des 15 dernières années. L'ancien gouvernement avait amorcé un virage pour les réduire dans certaines régions où les taux étaient différents d'une commission scolaire à l'autre. Malheureusement, l'injustice perdure entre les régions. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean et en Mauricie, par exemple, les propriétaires paient un taux de taxe scolaire trois fois plus élevé qu'ailleurs pour les mêmes services. Encore une fois, c'est injuste, injustifiable, et le nouveau gouvernement va changer ça avec un taux unique de taxe scolaire à la grandeur du Québec, le taux le plus bas. Cette importante baisse de taxe scolaire va aider les jeunes familles qui veulent acheter une maison et elle va aussi venir en aide aux retraités dont les rentes ne sont souvent pas indexées à la hausse du coût de la vie. On va donc corriger une injustice et, du même coup, on va offrir une importante baisse de taxes qui va laisser plus d'argent dans les poches des Québécois, aussi dans les économies locales.

Ça, ce sont les engagements qu'on a pris puis qu'on va respecter. Mais il y a une autre chose. L'avantage des campagnes électorales, c'est qu'on est sur le terrain, qu'on est en contact avec les Québécois. Et, au cours de la dernière campagne, j'ai beaucoup été interpellé par le cri du cœur de retraités à bas revenus. Je veux dire à ces retraités : On ne vous a pas oubliés. Le ministre des Finances travaille déjà très fort, puis on devrait avoir des bonnes nouvelles à vous annoncer très bientôt.

On a donc l'ambition de remettre plus d'argent dans les poches des Québécois. Je devrais dire laisser plus d'argent aux Québécois parce que c'est votre argent que gère le gouvernement, et on va en faire encore plus au fur et à mesure qu'on va augmenter la richesse au Québec.

Je l'ai dit tantôt, le moyen le plus puissant pour créer de la richesse, c'est l'éducation, mais il y a d'autres leviers. L'autre levier important pour créer de la richesse, c'est d'attirer plus d'investissements des entreprises au Québec. C'est avec des investissements privés qu'on va augmenter la productivité, qu'on va créer des emplois mieux payés, qu'on va créer de la richesse.

Or, au Québec, on a un déficit très important d'investissement des entreprises, et je crois que le gouvernement a un rôle à jouer pour régler ce problème. Il faut d'abord qu'on change les façons de faire au ministère de l'Économie et chez Investissement Québec. Il va falloir, encore là, faire preuve de beaucoup plus d'audace. Le ministre de l'Économie et de l'Innovation est déjà au travail pour remodeler un Investissement Québec nouveau, plus agile, plus volontaire, plus ambitieux, plus entreprenant.

On doit aussi mieux arrimer la recherche, l'innovation, l'entrepreneuriat et la beauté. J'ai lancé, il y a cinq ans, l'idée du Projet Saint-Laurent, donc créer des zones d'innovation au bord de l'eau. Ces zones vont pouvoir regrouper, dans un bel environnement, un port, un pôle ferroviaire, un campus de recherche et des entreprises innovantes.

Le gouvernement doit aussi mettre en place une fiscalité qui encourage l'investissement des entreprises, et l'État doit aussi être plus efficace dans l'octroi des permis. Il ne s'agit pas de réduire les exigences, mais de réduire les délais. En ce moment, il y a beaucoup trop de bureaucratie inutile. C'est beaucoup trop long, trop fastidieux. Le fardeau administratif des entreprises doit être allégé.

J'ai un message pour les entrepreneurs québécois. Quand je parle d'entrepreneurs, j'inclus, bien sûr, les entrepreneurs agricoles. Votre gouvernement compte des dizaines d'entrepreneurs. Mmes, MM. les entrepreneurs, sortez les projets de vos tiroirs, on va vous aider à les réaliser maintenant. Donc, c'est le temps d'investir.

J'ai commencé aussi à porter ce message à l'international. Je l'ai fait à Erevan, je l'ai fait à Boston, à Toronto, un message qui va être porté par le ministre de l'Économie et de l'Innovation, mais aussi par la ministre des Relations internationales. Donc, on va dire à tout le monde partout : Venez investir chez nous, on va vous accueillir à bras ouverts.

Et les relations internationales du Québec vont prendre un accent qui va être beaucoup plus commercial pour promouvoir nos exportations bureau par bureau. Ça commence, bien sûr, par notre partenaire aux États-Unis, mais le gouvernement va aussi approfondir notre relation exceptionnelle avec la France, une porte d'entrée privilégiée pour toute l'Europe, alors que le Québec, de son côté, doit devenir la porte d'entrée des entreprises européennes pour l'Amérique du Nord. On va multiplier aussi l'augmentation puis le travail pour augmenter les exportations dans les pays francophones. Je pense, entre autres, à l'Afrique, il y a des opportunités aussi au Mexique, et on doit en faire plus aussi pour aider nos entreprises à avoir accès à l'immense marché de l'Asie.

• (16 heures) •

Donc, pour élever notre richesse, on doit, pays par pays, augmenter nos exportations, diversifier nos marchés parce qu'on a un voisin qui est plutôt protectionniste. Donc, on doit regarder outre-mer, mais n'oublions pas de nous tourner vers nos voisins canadiens. On doit maximiser les échanges commerciaux avec les provinces et on va s'y atteler.

J'ai aussi commencé à faire la promotion de notre projet d'alliance énergétique avec les autres provinces. Il faut convaincre les États de la Nouvelle-Angleterre et les États du Nord-Est américain de profiter de l'énergie verte abondante et abordable au Québec. Tous nos voisins sont aux prises avec des défis d'approvisionnement en électricité et des défis aussi de réduire les gaz à effet de serre. Donc, dans ce contexte, il faut voir le Québec comme la batterie du nord-est de l'Amérique. Le Québec a le potentiel de devenir une superpuissance énergétique. Nous pouvons aider nos voisins à réduire leurs coûts d'approvisionnement et nous pouvons remplacer le charbon, le gaz et le nucléaire par une énergie propre. Avec notre électricité, nous avons le potentiel de contribuer à faire du Nord-Est américain une région plus compétitive et plus verte. C'est gagnant-gagnant pour le Québec et pour nos voisins.

Notre énergie propre doit aussi devenir un attrait pour les investissements privés ici, sur notre territoire. On peut penser aux centres de données, aux industries de la fabrication, à la production agricole en serre puis à plusieurs autres secteurs. Plus la pression va augmenter pour réduire les émissions de GES dans le monde, et plus l'énergie propre du Québec va devenir un facteur clé dans les décisions d'investissement. Et, au fur et à mesure qu'on va réussir à vendre plus d'électricité et donc à éliminer nos surplus d'électricité, bien, il va falloir relancer la production, mais on va le faire dans l'ordre, d'abord avec ce qui coûte le moins cher, l'efficacité énergétique. Il faut aider nos entreprises à être plus efficaces, aider les Québécois à diminuer leurs factures d'électricité. Ensuite, oui, l'éolien. C'est possible actuellement de construire de l'éolien à des prix compétitifs, mais quand les besoins vont être là, seulement quand les besoins vont être là.

Il y aura aussi des projets de barrages qui pourront être construits une fois qu'on aura conclu des contrats d'exportation avec nos voisins. C'est ça, la vision audacieuse de votre gouvernement, nous enrichir collectivement avec notre énergie propre, de le faire au bénéfice des Québécois mais aussi au bénéfice de nos voisins, des nations autochtones et de l'environnement.

Pour développer notre économie, il faut aussi répondre à la pénurie de main-d'oeuvre qui frappe certaines industries, mais il y a plusieurs façons d'y répondre. D'abord, il faut beaucoup mieux arrimer la formation avec les besoins des entreprises. Il faut aussi encourager les travailleurs âgés qui veulent travailler à temps partiel à le faire sans être pénalisés par la fiscalité. On entend des voix — je les entendais il y a quelques secondes — pour qui la seule solution est l'immigration, sans égard à nos capacités d'intégration. Si la politique actuelle était viable, comme dirait l'autre, on le saurait, mais cette politique n'a pas empêché justement la pénurie de main-d'oeuvre, en particulier dans nos régions.

Donc, l'immigration fait partie de la solution, mais il va falloir changer de cap. Le premier changement consiste à mieux arrimer les critères de sélection des immigrants aux besoins des entreprises. Le ministre de l'Éducation, avec le ministre de l'Emploi, travaille déjà à cet arrimage. La priorité sera maintenant donnée aux candidats à l'immigration qui ont déjà un lien d'emploi avec une entreprise québécoise et la priorité va être encore plus grande pour un emploi en région. On va aussi mettre en place un parcours accéléré pour ceux qui désirent passer du statut de travailleur étranger à celui d'immigrant. Donc, ce sont des gestes concrets qui vont nous permettre de combler rapidement des besoins. Évidemment que, pour y arriver, on va devoir compter sur la collaboration du gouvernement fédéral pour accélérer la venue de travailleurs étrangers.

Donc, le gouvernement va accorder autant d'importance aux régions qu'aux grands centres. Pour aider les régions à développer leur économie, on va renverser la centralisation à l'oeuvre depuis quelques années, on va se donner un plan pour déplacer des postes gouvernementaux en région, on va revoir le rôle d'Investissement Québec pour développer beaucoup plus d'emplois en région et on va enfin se donner un plan pour installer Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire.

Une autre condition de notre enrichissement collectif, c'est d'avoir des finances publiques saines, hein? Notre ministre des Finances nous le dit souvent. Nos finances publiques sont saines, mais au prix d'un fardeau fiscal beaucoup trop élevé, beaucoup plus élevé que celui de nos voisins. On peut faire mieux en matière de gestion. D'ailleurs, le président du Conseil du trésor est déjà à l'oeuvre presque jour et nuit. Et chacun des ministres a le mandat de maximiser l'utilisation

des fonds publics. Et je demande à tous les employés de l'État de faire la même chose. Chaque dollar géré par l'État a été durement gagné par les Québécois et chaque dollar compte. Je pense, entre autres — où est-ce qu'il est, mon ami Éric? — au chantier piloté par le ministre délégué à la Transformation numérique. Depuis beaucoup trop d'années, les technologies de l'information du gouvernement du Québec ont été déployées en silo en multipliant les petits royaumes numériques dans chaque ministère, dans chaque organisme. Cette façon de faire est très inefficace, très coûteuse. Les Québécois n'en ont pas pour leur argent, et les services ne sont pas à la hauteur. Le gouvernement a donc l'intention de mettre en oeuvre une véritable révolution numérique gouvernementale qui va générer des économies substantielles et qui va permettre, en même temps, d'offrir des services beaucoup plus efficaces aux Québécois.

• (16 h 10) •

Quand on parle de gestion, il faut aussi bien comprendre qu'on doit minimiser la dette qu'on laisse aux prochaines générations. Tous les gouvernements depuis celui de Lucien Bouchard ont suivi la trajectoire qu'on s'était donnée à l'époque. Le résultat, c'est que le poids de la dette publique sur le PIB a cessé d'augmenter. Le gouvernement doit poursuivre dans cette direction. Votre gouvernement entend donc gérer les finances de façon responsable, donc pas de déficit, puis on va continuer de réduire le poids de la dette publique.

Pour terminer sur l'économie et les finances, j'aimerais revenir sur une entente très importante, l'entente avec les médecins spécialistes, d'abord pour redire, comme la très vaste majorité des Québécois, que j'éprouve un grand respect pour les médecins, pour la qualité des soins, pour leur grand professionnalisme. Par contre, le niveau de rémunération des médecins spécialistes doit être équitable avec les autres travailleurs québécois. Les travailleurs québécois, incluant les médecins de famille, incluant les infirmières, ont un écart salarial négatif avec leurs homologues des autres provinces. On a convenu, avec le syndicat des médecins spécialistes, de confier un mandat à un organisme indépendant pour comparer leur rémunération à celle de leurs homologues des autres provinces, et, oui, le gouvernement va procéder aux réajustements à partir des résultats de cette étude.

Le Québec doit donc relever un grand défi économique, rejoindre le niveau de richesse de nos voisins, mais on doit, au même moment, relever un autre grand défi. La survie de notre planète est en jeu, et je ne peux pas ignorer ce défi de l'urgence climatique et continuer de regarder mes deux fils dans les yeux. L'audace dans ce domaine consiste à regarder la réalité en face, à nous retrousser les manches malgré l'ampleur colossale du défi qu'on a devant nous.

Malheureusement, lorsqu'on parle d'émissions de gaz à effet de serre, le Québec nage en pleine noirceur. Le dernier inventaire des émissions de gaz à effet de serre du Québec date de 2015. En vertu de ce dernier bilan, le Québec avait réduit ses émissions de gaz à effet de serre depuis 1990 de seulement 8,8 %, alors que l'objectif pour 2020, c'est une réduction de 20 %. On n'a trouvé aucun plan sérieux, aucun plan chiffré de l'ancien gouvernement pour atteindre l'objectif de 2020. Pire, on a constaté une gestion déficiente du Fonds vert, sans indicateur de performance, sans mesure de résultat. Donc, on a besoin, pour commencer, de connaître le bilan actuel du gouvernement, où on en est aujourd'hui concernant la réduction de GES. J'ai mandaté une équipe pour préparer ce bilan le plus rapidement possible. Quand on va avoir ce bilan, on va ensuite examiner quels sont les meilleurs moyens pour réduire nos GES. Est-ce que ça sera possible d'atteindre les cibles de 2020? Personne — personne — n'a les informations pour répondre à cette question, mais on ne peut pas attendre, et le gouvernement va poser des actions pour réduire les GES.

D'abord, on va continuer d'utiliser le marché du carbone avec la Californie. On va aussi investir de façon importante dans les transports collectifs. On va surtout s'assurer que ça se réalise. Je regarde le ministre des Transports. On ne veut plus voir des projets, là, comme la ligne bleue du métro de Montréal qui traînent pendant des années puis des années puis qui sont ré-ré-annoncés. On veut passer à l'action.

Donc, ces investissements vont bénéficier aux Québécois, qui vont pouvoir se déplacer de façon plus efficace, plus confortable tout en réduisant la congestion et la pollution, et ces investissements vont être structurants et vont bénéficier à nos entreprises parce que nous, on va imposer un minimum de 25 % de contenu local dans le matériel de transport. On doit aussi accélérer l'électrification des transports : trains, autobus, camions, autos. En plus de réduire nos GES, l'électrification des transports va nous enrichir en remplaçant nos importations de pétrole par l'électricité propre qu'on produit chez nous. Donc, le transport collectif, l'électrification, ce sont deux domaines où la croissance économique et la lutte aux changements climatiques vont de pair et servent les intérêts des Québécois. La même logique s'applique à la décontamination des terrains en bordure du fleuve, en particulier dans l'est de Montréal, mais aussi dans plusieurs régions au Québec. Il faut, et on va décontaminer ces terrains, les mettre en valeur. Ça va permettre à la fois de restaurer l'environnement et de créer de la richesse avec des zones d'innovation pour rapprocher nos entrepreneurs et nos chercheurs.

Maintenant, si on est sérieux dans notre volonté de lutter contre les changements climatiques, il faut éviter les discours idéologiques voulant que tous les projets de développement soient néfastes. Et j'ai un exemple en tête : le troisième lien. Vous avez raison. Il y a un projet structurant de transport collectif à Québec, le tramway. Ce projet est emballant, on l'appuie, mais il manque un morceau, il manque une connexion avec la Rive-Sud. Cette connexion, ce troisième lien, devait être construite il y a des décennies. On propose de corriger cette erreur, d'en profiter pour interconnecter les deux rives avec le transport collectif. Malheureusement, certains ont décidé d'en faire un symbole idéologique antienvironnement. Le gouvernement a pris un engagement auprès de la population du Québec, un engagement auprès de la population de Québec, et on va aller de l'avant. Le troisième lien va permettre de compléter le projet de transport collectif structurant de Québec, de réduire la congestion sur la Rive-Sud et le kilométrage parcouru par les camions de marchandises. Et, loin de vouloir défigurer l'île d'Orléans, on peut même imaginer démanteler les pylônes d'Hydro-Québec qui défigurent le paysage et faire passer les câbles électriques par le troisième lien. Donc, on peut faire du troisième lien un épouvantail ou un repoussoir ou en faire un projet de développement durable permettant de construire un véritable système de transport structurant pour les deux rives en même temps qu'on embellit le paysage, et c'est ça, l'intention du gouvernement.

Maintenant, parmi nos trois grandes priorités, il en reste une : la santé. Dans ce domaine, notre objectif, c'est de permettre aux Québécois de voir rapidement un médecin, une infirmière, un pharmacien quand ils sont malades. Ça devrait aller de soi, mais ce n'est pas le cas. Le personnel du réseau de la santé a été durement éprouvé au cours des dernières années, et les Québécois ont perdu confiance. La ministre de la Santé et son équipe vont éviter les changements de structure, les bouleversements inutiles, les grandes promesses. On va plutôt avancer un pas à la fois, main dans la main avec les professionnels en soins, et on va améliorer concrètement la situation. Le gouvernement va d'abord s'atteler à renforcer la première ligne. On doit inciter les médecins de famille à prendre en charge leurs patients, à déléguer plus d'actes médicaux aux autres professionnels de la santé au sein des groupes de médecine familiale, les GMF. Donc, le gouvernement va négocier un nouveau mode de rémunération avec les médecins de famille : moins de paiement à l'acte, plus de rémunération pour la prise en charge des Québécois.

• (16 h 20) •

Donc, une première ligne forte, d'abord les médecins de famille. Ensuite, ça veut dire plus de soins et de services à domicile. Le gouvernement va y investir beaucoup et rapidement. Ces changements vont permettre d'éviter que des patients engorgent inutilement les urgences.

Il y a aussi, au sein de la population québécoise, des centaines de milliers de héros du quotidien qui s'occupent, avec un dévouement hors du commun, de nos aînés en perte d'autonomie ou de leurs enfants qui sont handicapés, parfois lourdement. Ces héros, souvent des héroïnes, supportent un fardeau exigeant. C'est une réalité à laquelle la ministre des Aînés et des Proches aidants m'a sensibilisé. Votre gouvernement va vous venir en aide en finançant des maisons de répit et en adoptant une politique nationale des proches aidants. Et pour les parents — je vois Marilyne — d'enfants lourdement handicapés je réitère notre engagement : on va les aider.

Le gouvernement est aussi déterminé à insuffler une bonne dose d'humanisme dans les soins prodigués aux aînés et aussi, dans certains cas, aux plus jeunes patients dans les CHSLD. J'en profite pour saluer le travail essentiel des préposés aux bénéficiaires. Votre gouvernement va accélérer la rénovation des établissements qui peuvent l'être et augmenter le nombre de préposés. Et, pour l'avenir, avec la population qui vieillit, on doit se préparer et imaginer un modèle plus humain, plus moderne, mieux adapté aux soins de longue durée, un modèle d'établissements qui favorisent de meilleurs soins et un milieu de travail mieux adapté pour le personnel. Les maisons des aînés, c'est le projet d'une génération. Ce modèle, le gouvernement va le définir avec les spécialistes, les usagers, le personnel, et on va le mettre en oeuvre.

Maintenant, parmi les questions de santé publique qui nous préoccupent, il y a aussi la légalisation du cannabis, hein? Je regarde mon ami Lionel. Le gouvernement a décidé, avec Lionel, d'adopter dans ce dossier une approche de santé publique, une approche qui vise à protéger, d'abord et avant tout, les jeunes. Le ministre délégué à la Santé et aux Services publics est en train de préparer un projet de loi presque fini qui va ramener à 21 ans l'âge légal et qui va interdire de fumer du cannabis dans les lieux publics.

Donc, éducation, économie, santé, c'est ça, nos trois grandes priorités, mais il y a aussi plusieurs autres enjeux qui retiennent l'attention du gouvernement.

D'abord, la laïcité de l'État et les signes religieux. Cette question traîne depuis plus de 10 ans maintenant. Les Québécois en ont assez, ils veulent qu'on règle cette question. Et notre engagement est très clair depuis longtemps : le port de signes religieux va être interdit pour les employés de l'État en position d'autorité, y compris les enseignants de niveaux primaire et secondaire. Il s'agit d'une position raisonnable. On va être fermes et on va bouger rapidement.

En matière d'immigration, d'abord, j'aimerais préciser une chose d'entrée de jeu, à ma connaissance, tous les élus de l'Assemblée nationale sont en faveur de l'immigration. Les Québécois sont ouverts, accueillants, mais on doit débattre d'immigration calmement, sereinement, en évitant les accusations délirantes qu'on a entendues trop souvent dans les dernières années. On doit éviter de regarder de haut, avec mépris, les inquiétudes légitimes de la population québécoise. Le gouvernement a pris l'engagement de mieux intégrer les immigrants, qu'on a résumé par la formule suivante : en prendre moins mais en prendre soin. L'objectif est clair, on veut réduire les seuils d'immigration pour avoir les moyens de mieux intégrer les immigrants au marché du travail, à la majorité francophone et au partage de nos valeurs communes.

En parlant de notre langue et de nos valeurs, je veux vous parler de culture. La culture, c'est l'âme d'un peuple. La culture, ça fait partie de ce qu'on est. La culture, ça fait partie du bonheur de vivre. La culture québécoise nous rend fiers. Et la culture, c'est aussi un important moteur économique dans toutes les régions du Québec, c'est une formidable vitrine pour le Québec, et je suis convaincu que la ministre de la Culture va nous rendre encore plus fiers d'être Québécois avec la culture.

En matière de justice, on a aussi plusieurs défis de ce côté-là. Le premier défi consiste à accélérer l'administration de la justice pour éviter les délais déraisonnables en modernisant le système et en le finançant correctement. Le deuxième défi consiste à améliorer l'accès à la justice pour les Québécois de la classe moyenne, ceux qui ne sont pas assez riches pour se payer une défense, pas assez démunis pour avoir accès à l'aide juridique. Le troisième grand défi est celui du droit de la famille, qui doit être réformé de fond en comble pour tenir compte des réalités d'aujourd'hui. La ministre de la Justice est déjà au travail sur ces trois fronts. C'est très important que les Québécois aient confiance et qu'ils aient accès au système de justice.

L'autre enjeu, c'est le mode de scrutin proportionnel mixte. Les Québécois souhaitent que les partis collaborent davantage, et une telle réforme a le potentiel de changer la culture politique dans le bon sens, en atténuant la partisanerie. On s'est engagé à déposer un projet de loi visant à modifier le mode de scrutin dans la première année de notre mandat. Le délai est court, la ministre de la Justice a donc déjà commencé à travailler. On a l'intention de respecter cet engagement et de travailler de bonne foi avec les députés des autres partis. Ce qui nous guide, ce qui nous guide, dans cette réforme, c'est une représentation des élus plus fidèle au vote exprimé, mis en équilibre avec le poids des régions et la stabilité des futurs gouvernements.

Cette réforme, qui touche au fonctionnement de notre démocratie, nécessite un consensus politique; pas une unanimité, un consensus politique. J'invite donc tous les députés de l'opposition à y travailler avec le gouvernement de façon constructive et avec une bonne foi réciproque.

• (16 h 30) •

M. le Président, Mmes, MM. les députés, on a beaucoup de travail devant nous. Dans les prochaines années, on va certainement avoir des débats animés, parfois très vifs, mais n'oublions pas une chose : ce que nous partageons est plus important que ce qui nous divise. Nous représentons les Québécois et nous travaillons tous pour eux. Je le redis aux Québécois : Nous formons votre gouvernement.

Et je termine en vous disant : Nous avons un adversaire redoutable : la peur, la peur de ne pas être capables, la peur de nous tromper, la peur du changement. Ce sentiment est humain, très humain, mais on doit le vaincre en y opposant la fierté et l'audace. Oui, fierté et audace, c'est ça qui va guider votre gouvernement. Merci.

(Applaudissements)

Motion proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement

M. Legault : M. le Président, conformément à l'article 45 de notre règlement, j'invite l'Assemblée nationale à adopter la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale approuve la politique générale du gouvernement.»

Le Président : Merci, M. le premier ministre. Votre motion est maintenant présentée.

Bien, je remarque M. le leader de l'opposition officielle pour une question de règlement. Je suis prêt à vous écouter, M. le leader de l'opposition officielle.

M. Proulx : Merci, M. le Président. Vous allez me permettre aujourd'hui d'invoquer une première question de règlement dans cette législature. Je le fais, M. le Président, en... Et, conformément aux articles 66 et suivants de notre règlement, vous me permettez de signaler ce qui m'apparaît une question de violation des privilèges des membres de cette Assemblée.

J'en ai été informé, M. le Président, dès le début de l'allocation du premier ministre, mais, par courtoisie et par respect pour celui-ci, j'ai décidé d'attendre qu'il puisse terminer avant de vous en saisir.

Il apparaît, M. le Président, que l'entièreté du discours inaugural... du discours d'ouverture, pardon, du premier ministre a été portée à la connaissance de tiers, donc des journalistes, avant d'être remis ici à l'ensemble des députés de cette Assemblée.

Je vous rappelle, M. le Président, qu'il y a déjà eu une décision en ce sens en 2012. Le gouvernement du Parti québécois de l'époque avait fait la même chose, et le leader de l'opposition officielle s'était levé en cette Chambre, avait invoqué, M. le Président, comme c'est le cas, l'article 69, ce que je fais aujourd'hui, la question de règlement, et une décision avait été rendue par le président de l'époque pour condamner le gouvernement de l'époque.

Vous conviendrez, M. le Président, que nous sommes dans un moment important. Il y a discours d'ouverture, ce sont des affaires prioritaires. Il y a, manifestement et à première vue, outrage à nos règles, et j'ai donc l'intention, M. le Président, et je vous en informe, de soulever une question de privilège en ce sens, et un avis vous sera transmis conformément au règlement et à nos règles. L'article 69 me le demande, M. le Président, je me devais d'agir ainsi. Ça devait être fait au moment où j'en prenais connaissance, ça a été fait. Voilà, M. le Président.

Le Président : Merci, M. le leader de l'opposition officielle. Est-ce qu'il y a d'autres interventions à ce sujet? M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, je prends note de la question, qui sera communiquée par le leader de l'opposition officielle, et nous aurons l'occasion d'en débattre certainement.

Mais soyez assurés que le gouvernement collaborera avec les oppositions pour faire fonctionner ce Parlement. Et nous serons... Et j'espère que tous les collègues parlementaires respecteront les règles de fonctionnement du Parlement qu'on se dote. Merci, M. le Président.

Le Président : Merci, M. le leader du gouvernement. Y a-t-il d'autres interventions à ce sujet? Bien, je vous remercie.

Je vais évidemment prendre le soin d'analyser cette importante question, elle est importante, il va de soi, à la lumière des principes existants, évidemment, de la jurisprudence en notions parlementaires. Et je prends donc la question soulevée en délibéré.

Ceci dit, Mmes, MM. les députés, je vous prie de demeurer à vos places durant quelques instants, le temps de nous permettre de vous accueillir à la salle du Conseil législatif.

Ajournement

Et, sur ce, je lève donc la séance. Et, conformément aux dispositions du règlement, les travaux de l'Assemblée sont ajournés au jeudi 29 novembre 2018, à 9 h 40.

(Fin de la séance à 16 h 38)